



Laboratoire d'Excellence ICCA

Industries culturelles et création artistique

## **Appel à candidature pour des contrats de fin de thèse**

**Échéance: 2 mai 2023 à midi**

### **Le LabEx ICCA propose des bourses doctorales :**

- des contrats d'une durée de 24 mois
- des contrats d'une durée de 12 mois

Ces contrats ont pour objectif de permettre à des doctorants d'un laboratoire partenaire du LabEx, ne disposant pas de financement, de poursuivre et finaliser leur thèse.

Ils ne sont pas compatibles avec une activité salariée, ni avec une charge d'enseignement excédant 64 heures sur la période considérée.

Les contrats débuteront en septembre ou octobre 2023 (*la date du début de contrat pourra être reportée de quelques mois sur demande*)

Rémunération: 2 044,12 € bruts mensuels.

## **1. Concernant les contrats de 24 mois :**

Ces contrats sont destinés aux doctorants des laboratoires partenaires inscrits pour la première fois en thèse en 2022-2023, n'ayant pas bénéficié de financement de thèse.

Ils ne sont pas compatibles avec une activité salariée, ni avec une charge d'enseignement excédant 64 heures sur la période considérée.

Les contrats débuteront en septembre ou octobre 2023 (*la date du début de contrat pourra être reportée de quelques mois sur demande*)

### **Conditions de candidature**

- Appartenir à un des laboratoires membres du LabEx ICCA : CIM, CERLIS, CEPN, ENSADlab, EXPERICE, IRCAV, IRDA, IRMECCEN ou LabSIC
- Ne pas cumuler d'autres financements
- Etre inscrit(e) en thèse en 2022-2023 dans un des laboratoires du LabEx ICCA
- La thématique de la thèse doit être en cohérence avec les thématiques du LabEx (ci-dessous)
- Inscrire sur la thèse la mention « Thèse réalisée avec le soutien du LabEx ICCA ».

### **Candidatures**

Les candidatures comprendront :

- Un document de 10 pages maximum détaillant la problématique de la thèse, la méthodologie suivie, la délimitation du terrain et une brève revue de la littérature afin de pouvoir cerner le positionnement de la thèse. Joindre éventuellement les parties déjà rédigées
- Un CV
- Un échéancier prévisionnel détaillé
- Un calendrier de ce qu'a pu entreprendre le/la doctorant.e lors de sa première année
- Un avis du directeur de thèse

## **2. Concernant les contrats de 12 mois :**

Ces contrats n'ont pas pour vocation d'aider au financement de séjours à l'étranger, ni à la conduite d'enquêtes de terrain, mais bien de permettre aux bénéficiaires de se consacrer entièrement à l'achèvement de leur thèse qui devra donc être soutenue d'ici fin décembre 2024.

Ils ne sont pas compatibles avec une activité salariée, ni avec une charge d'enseignement excédant 64 heures sur la période considérée.

Les contrats débuteront en septembre ou octobre 2023 (*la date du début de contrat pourra être reportée de quelques mois sur demande*)

### **Conditions de candidature**

- Appartenir à des laboratoires membres du LabEx ICCA (CIM, CERLIS, CEPN, ENSADlab, EXPERICE, IRCAV, IRDA, IRMECCEN ou LabSIC)
- Etre en proximité de fin de thèse (être en 2° ou 3° année), donc inscrit pour la première fois en 2020 ou 2021
- Ne pas cumuler d'autres financements
- La thématique de la thèse doit être en cohérence avec les thématiques du LabEx (ci-dessous).

Il est à noter qu'il est préférable d'avoir rédigé un nombre de pages > 75 pages mais que toutes les candidatures seront étudiées.

### **Candidatures**

Les candidatures comprendront :

- Une copie de l'état d'avancement de la thèse (parties déjà rédigées)
  - Le plan global de la thèse
  - Un CV
  - Un échéancier détaillé
  - Un avis du directeur de thèse
  - Un engagement sur l'honneur à achever la thèse avant fin 2024 et à porter sur celle-ci la mention « Thèse réalisée avec le soutien du LabEx ICCA ».
-

---

Le LabEx ICCA est un laboratoire de recherche interdisciplinaire sur les pratiques et les marchés de la culture, de l'art et du numérique. Créé en 2011, le LabEx ICCA a pour principaux objectifs la définition de nouveaux modèles économiques et de régulation, l'étude des nouveaux usages et des marchés émergents et celle de la transformation des cadres juridiques, aussi bien dans les activités traditionnelles que dans l'univers numérique.

Le LabEx ICCA rassemble des équipes de plusieurs universités appartenant à différentes disciplines (sociologie, économie, droit, communication, sciences de l'éducation).

Le LabEx ICCA est aussi un lieu de dialogue avec les organismes professionnels et les acteurs industriels des secteurs de la culture et des arts. Partenaire de référence et laboratoire d'idées, il exerce une fonction de veille, d'expertise et de prospective.

Le LabEx ICCA a développé une expertise autour des thématiques de recherche suivantes :

- Edition, Cinéma, Musique et audiovisuel à l'ère du numérique (prospective et analyse des mutations induites dans ces secteurs, stratégies d'acteurs, modèles économiques, créateurs, usages...)
- Convergence des contenus (analyse des pratiques d'exploitation multi-supports et de l'évolution des processus de conception des contenus) et développement de nouvelles formes de production et de circulation de ces contenus sur le Web 2.0
- Régulation des industries créatives et de l'Internet (analyse des dispositifs et besoins de régulation, aspects juridiques et économiques, évaluation...)
- Jeux vidéos et industries de l'éducation (analyse des interactions entre les secteurs du jeu vidéo et de l'éducation ; serious games ; e-learning)
- Apport de l'économie de la culture à la croissance, notamment dans la perspective de l'intégration des industries culturelles dans les industries créatives. Attractivité des territoires (analyse des enjeux territoriaux des industries culturelles et du numérique ; emploi : aménagement ; population, formation à l'échelle des états, des régions, départements, communautés urbaines ou d'agglomération, ou villes)

**8 axes de recherche forment le périmètre d'action de ce dernier :**

1. Les nouvelles entreprises culturelles à l'heure du numérique
2. Les pays émergents
3. Les enjeux de l'indépendance
4. Innovation et médiation
5. Economie et Sociologie de la notoriété
6. Formats et contenus
7. Industries culturelles et organismes non marchands
8. Politiques publiques et régulation.

Le Conseil Scientifique du LabEx se réserve le droit de ne pas attribuer les bourses s'il estime que les dossiers de candidature ne répondent pas au niveau de qualité demandé.

---

Pour toute demande de renseignements complémentaires :  
[labex.icca@univ-paris13.fr](mailto:labex.icca@univ-paris13.fr)

Les candidatures seront envoyées à :

[labex.icca@univ-paris13.fr](mailto:labex.icca@univ-paris13.fr)

au plus tard **le 2 mai 2023**.

Préciser «Candidature Contrat fin de thèse» en objet.

Les résultats seront communiqués dans le courant du mois de  
juin.